

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 1851.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. DESTRIVEAUX.

Demande du sieur Jean-Pierre-Victor SCHAACK.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Pierre-Victor Schaack, avocat près la Cour d'appel de Gand, demande la naturalisation ordinaire.

Né à Luxembourg, le 23 décembre 1825, de parents luxembourgeois, il est venu habiter en Belgique, au mois d'octobre 1844; il y a fait ses études universitaires en droit et s'est établi comme avocat dans le ressort de la Cour d'appel de Gand; il a contracté mariage, en octobre 1850, avec une demoiselle Legens, domiciliée à Gand.

Il résulte des pièces produites à l'appui de la demande que le pétitionnaire est d'une conduite irréprochable et d'une position honorable, et qu'il réunit tous les titres propres à lui faire obtenir la faveur qu'il sollicite.

Il déclare, en outre, s'obliger au paiement du droit d'enregistrement fixé par la loi du 15 février 1844.

Votre commission a l'honneur de proposer à la Chambre d'accueillir avec bienveillance la demande du sieur Schaack.

Pour le Secrétaire,

B^o DE STEENHAULT.

Le Président-Rapporteur,

P.-J. DESTRIVEAUX.
